



Rennes, le 26 janvier 2015

Financer les projets des entreprises et des ménages : La première priorité pour les banques

Les banques françaises sont mobilisées pour accompagner le financement de l'économie dans toutes les régions. A fin novembre 2014, les crédits en France représentent 2005,5 milliards €, en progression de + 2,3%. Les crédits à l'économie bretonne s'élèvent à 82,7 milliards selon la Banque de France.

La solidité des banques françaises, fondée sur la gestion rigoureuse des risques et leur modèle de banque universelle de proximité, leur a permis de continuer à financer l'économie depuis plusieurs années, à un niveau supérieur à la croissance du PIB. L'évolution se compare aussi favorablement par rapport au reste de l'Europe : les crédits aux entreprises évoluent de + 2,3% en France, alors qu'ils sont en recul de - 1,6% en moyenne pour la zone euro, d'après les statistiques de la BCE.

Selon Yann Lejolviet, Président du Comité FBF de Bretagne : « *Nos réseaux font leur métier, en Bretagne comme ailleurs : être au contact des entreprises et des PME, et leur apporter les financements utiles à la réalisation de leurs projets de développement. Nous le réaffirmons aujourd'hui* ». Le Comité des banques de Bretagne a d'ailleurs signé la convention « bouclier rural » avec le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Préfecture, le 22 janvier 2015.

Les banques accompagnent particulièrement les entreprises, via le crédit ou le financement de marché

Les crédits aux entreprises continuent d'évoluer favorablement pour atteindre un total de 829 milliards €, avec plus de 15 milliards € de crédits nouveaux par mois. Les grandes entreprises comme des ETI et des PME recourent davantage au financement par le marché (plus de 520 milliards €). Les marchés représentent donc aujourd'hui 40% du financement des entreprises contre 30% il y a 5 ans.

- **Les TPE/PME** mobilisent la moitié des prêts aux entreprises. Leur accès au crédit progresse encore : 9 PME sur 10 obtiennent les crédits d'investissement demandés et 8/10 pour la trésorerie.
- **En Bretagne**, les crédits de trésorerie et d'équipement, essentiellement mobilisés vers les entreprises, totalisent 31,8 milliards €, soit plus de 38% du total des financements accordés dans la région. Les banques bretonnes ont pris plusieurs initiatives pour le dialogue banque-PME, et notamment une rencontre PME fin septembre à Rennes.

Un site pratique, conçu pour les PME : www.aveclespme.fr

Le nouveau site pédagogique de la FBF, AVECLESPME.fr, explique la relation de partenariat du chef d'entreprise avec sa banque.

Il propose des réponses aux questions de tous les jours qui se posent : Que dire à son banquier ? Comment présenter ses projets, sous quelle forme, avec quels documents ? Il est aussi enrichi d'actualités, de reportages et d'initiatives locales pour apporter aux chefs d'entreprises et à tous ceux qui les accompagnent (fédérations professionnelles, chambres consulaires, associations...) une meilleure compréhension de la relation bancaire

- **Les banques en Bretagne : des employeurs toujours actifs**

Comme au plan national avec 370 000 salariés pour le secteur bancaire, les banques sont un secteur d'emploi important en Bretagne et regroupent 16 800 collaborateurs. Le recrutement reste actif : les banques prévoient près de 500 embauches par an, majoritairement sous forme de CDI, entre 2015 et 2017. Néanmoins il est moins élevé que les précédentes années, du fait du rééquilibrage de la pyramide des âges du secteur, de l'impact des dispositions relatives à l'âge de départ à la retraite et du développement du digital dans la banque.

Les recrutements, essentiellement vers les métiers commerciaux, concernent principalement des jeunes, à des niveaux licence ou master pour 90% d'entre eux. La féminisation de la profession se confirme (58%).

Enfin, les banques poursuivent la politique d'alternance conduite en faveur des diplômés de niveau Bac + 2 à Master en liaison avec les universités, tout comme leurs efforts en matière de formation continue. Dans la région, signalons l'installation du CFPB dans de nouveaux locaux le 21 janvier 2015.

- **Risques et sécurité : sensibilisation, vigilance et formation**

Les établissements bancaires de la région constatent avec satisfaction la diminution continue du nombre d'agressions avec violence, mais à l'inverse elles relèvent davantage d'incivilités ou d'agressions verbales dans les agences.

La convention de partenariat régionale signée le 28 mai 2014 avec la Gendarmerie nationale ainsi que la qualité des échanges noués et entretenus avec les forces de sécurité (Police et Gendarmerie nationales) contribuent à maintenir la vigilance des collaborateurs.

Cet impératif de vigilance, « fil rouge » en 2014 qui se poursuivra en 2015, concerne aussi nos clients et les entreprises sont confrontées à de nouvelles formes de cybercriminalité (faux ordres de virements internationaux...). La FBF a d'ailleurs élaboré une [vidéo pratique](#) pour la sensibilisation des PME. Les banques bretonnes mènent sur le terrain une forte action vers leurs clients sur les risques encourus, les modes opératoires et les mesures de prévention.

Les banques en Bretagne :

1 530 agences

16 800 collaborateurs

83 milliards € de crédits aux ménages et aux entreprises

Contacts :

Colette Cova – tél : 01 48 00 50 07 - e-mail : ccova@fbf.fr

Yann Lejolviv – tél : 02 99 85 78 01 - e-mail : yann.lejolviv@cmb.fr

www.fbf.fr www.aveclespme.fr

✓ Suivre @FBFFrance